



Description du MNIE

Habitats structurants

Prairie humide à 38 %

Bois marécageux à 30 %

Bois marécageux à 12 %

Marais communal dont la diversité a plutôt diminué au cours des années : assèchement, colonisation naturelle par les ligneux... Le bois marécageux s'est d'ailleurs encore densifié depuis, aux dépens des roselières basses qui se sont refermées naturellement. On retrouve tout de même une mosaïque de milieux intéressante, entre milieux boisés humides et milieux ouverts en pâturage. Concernant l'avifaune nicheuse, les quelques espèces d'intérêt patrimonial relevées en 2010 sont liées à la présence de milieux humides et des formations buissonnantes. Le reste du cortège d'oiseaux est représentatif du bocage et des milieux péri-urbains. Le site ne présente pas d'intérêt particulier pour les amphibiens (1 seule espèce observée en 2010, la grenouille verte), malgré la présence de points d'eau (mares, étangs, fossés). C'est en revanche un milieu assez favorable aux invertébrés, en particulier pour les lépidoptères, les odonates et les orthoptères.

Etat des lieux 2022 et recommandations d'actions

Intérêts écologiques

- Flore/habitats : diversité moyenne
2 habitats d'intérêt local.

- Faune : diversité majeure
Oiseaux nicheurs : 3 espèces d'intérêt local, 1 espèce d'intérêt départemental.

Evolutions et menaces en cours

- Flore/habitats :
Assèchement du site.
Colonisation par les ligneux.
Gestion assez intense du site (fortes ouvertures dans la roselière, qui pourraient favoriser l'installation d'espèces fortement compétitives : fougère aigle...).

- Faune :
Evolution naturelle, fermeture par les ligneux. Assèchement

Recommandations d'actions

- Gestion restauration : importante
Envisager une remise en eau du site (ouverture raisonnée des fossés...)
Limiter les interventions dans la roselière.
Gestion conservatoire.

- Valorisation possible : potentiel important
Proximité du bourg, diversité des habitats naturels. Aménagements à réaliser (platelage...) et panneaux de sensibilisation.

Espèces rares ou menacées relevées depuis 2022

- Flore :
Aucune espèce patrimoniale relevée.
- Faune :
Inventaire 2010 :
Oiseaux nicheurs :
Intérêt local : Tourterelle des bois, Fauvette des jardins ; intérêt départemental : Bruant des roseaux.
L'ensemble des espèces recensées ci-dessus ont leurs habitats toujours présents en 2022.

Habitats d'intérêt 2022

Bois marécageux d'Aulnes. de Saules(30,4 %), Roselières basses(9,5 %),
Saussaies marécageuses(12,2 %),

Annexe faune 2022

Inventaire 2010 :
Avifaune nicheuse : 26 espèces contactées.
Amphibiens : 1 espèce : Grenouille « verte » (Pelophylax sp.) La présence du Crapaud commun (Bufo bufo) est probable.
Autres : Quelques données disponibles antérieures à 2010 mais très incomplètes, sur les papillons (6 espèces), les odonates (5 espèces) et les orthoptères (9 espèces). A noter la présence ancienne du Criquet ensanglanté (Stethophyma grossum), inscrit sur la liste rouge des orthoptères de France, et classé comme une espèce menacée et à surveiller dans le nord de la France.

Autres zonages existants sur le MNIE

MARAIS ET PRAIRIES DE LA MOTTE

ZNIEFF de type 1

Code ZNIEFF : 817

Bibliographie espèces patrimoniales (non retrouvées ou non recherchées depuis 2022)

- Flore :
DIARD Louis Hottonie des marais *Hottonia palustris* L.
DIARD Louis Alisma nageante *Luronium natans* (L.) Rafin.
DIARD Louis Wolffia sans racines *Wolffia arrhiza* (L.) Horkel ex Wimm.

- Faune :
Données Bretagne-Vivante 2000-2022 : Oiseaux nicheurs : 1 espèce d'intérêt local recensée en 2018 et en 2020 (Pic épeichette).
L'ensemble des espèces citées ci-dessus ont leurs habitats toujours présents en 2022.



Cartographie des habitats et évolution du périmètre depuis 2010-2018



Légende

- Délimitation 2022 du MNIE ciblé
- Habitats d'intérêt

Habitats simplifiés

- Bois marécageux
- Eau douce stagnante
- Prairie humide
- Végétation de ceinture de bord des eaux
- Alignement d'arbres et haies
- Boisement acidiphile



- MNIE 2022
- MNIE 2010-2018

